

# iPhone : BouyguesTel assigne Apple

Le modèle économique d'Apple pour son iPhone continue à faire des vagues. Rappelons que dans de nombreux pays, notamment la France, la pomme a passé un contrat d'exclusivité avec un seul opérateur pour la commercialisation de son mobile. Evidemment, les opérateurs lésés ne l'entendent pas de cette oreille.

Certains parviennent tout de même à vendre le smartphone, à travers des offres de remboursement (40.000 iPhones fonctionnent sur le réseau SFR), mais d'autres voudraient aller plus loin. Ainsi, selon le Figaro, Bouygues Telecom a décidé d'assigner Apple devant le Conseil de la concurrence. Objectif : obtenir les droits de vente de l'appareil et profiter de son succès (Orange en a déjà vendu 180.000 en deux mois).

Visiblement, le numéro 3 français du mobile aurait tenté de négocier avec le californien. En vain. D'où cette assignation dont Bouygues attend le verdict avec impatience. Selon le quotidien, Apple aurait été prêt à donner son accord à condition que Bouygues Telecom vende le terminal avec un abonnement Orange...

Reste que l'attitude figée d'Apple peut surprendre. Car le fabricant a déjà assoupli son modèle économique. Dans certains pays comme Hong Kong, l'iPhone peut être vendu débloqué c'est à dire compatible avec les réseaux de tous les opérateurs.

Cette initiative, si elle est appliquée à d'autres pays (ce qui est prévu) devrait permettre à Apple de remplir sans trop de difficultés ses objectifs : 10 millions d'unités vendues avant la fin de l'année. Mais la France devrait encore échapper à cette nouvelle politique.

Selon Piper Jaffray, Apple aurait vendu 5 millions d'iPhone 3G durant ce trimestre.